

**Pour consultation
sur place seulement**

177

DB12

Projet d'agrandissement du lieu
d'enfouissement de Lachenaie (secteur
nord) par Usine de triage Lachenaie ltée

Lachenaie

6212-03-0C6

**Situation concernant l'élimination
des matières résiduelles
dans la grande région de Montréal**

**Ministère de l'Environnement
Recyc-Québec**

Janvier 2003

1. Besoins actuels pour l'élimination des matières résiduelles de la CMM

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), créée en vertu de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, inclut l'ensemble des régions administratives de Montréal et de Laval ainsi qu'une partie de celles de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie. Elle est composée de 104 municipalités, avant les fusions, totalisant 3 396 714 résidents soit environ 45 % de la population du Québec.

1.1 Méthodologie de calcul pour l'estimation

Selon les données les plus récentes de RECYC-QUÉBEC (les valeurs correspondent à celles obtenues pour l'ensemble du Québec en 2000), il a été estimé que chaque personne génère 1,48 tonne de résidus par année, ce qui représente environ 4,9 M tonnes de matières résiduelles pour le territoire de la CMM dont 30% proviennent du secteur municipal, 45% du secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) et 25% du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition.

De l'ensemble des matières résiduelles générées, 65% sont éliminées (CMM= 3,2 M tonnes) tandis que 35% (CMM=1,7 M tonnes) sont récupérées et mises en valeur. À l'échelle du Québec, le secteur municipal récupère seulement 16 % des matières résiduelles qu'il génère tandis que le secteur des ICI (industriel, commercial et institutionnel) et celui de la construction, de la rénovation et de la démolition récupèrent respectivement 50 % et 47 % de l'ensemble des matières résiduelles qu'ils génèrent.

2. Situation actuelle (court terme) pour l'élimination des matières résiduelles

Le tableau 1 suivant présente en pourcentage la répartition des matières résiduelles éliminées dans chacun des lieux en provenance de la CMM qui élimine 2,5 millions de tonnes par année en excluant les matériaux secs. Sur la base de cette donnée, le tableau présente également le pourcentage que ces matières représentent pour ces lieux. Ce tableau permet de constater que 30 % et 23 % des matières résiduelles provenant de la CMM sont éliminées au lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Lachenaie et de Sainte-Sophie respectivement ce qui correspond à 77 % et 55 % de l'achalandage de ces lieux.

Tableau 1 : LES desservant la CMM

Lieux d'enfouissement sanitaire (exploitant et localisation)	tonnage annuel	Matières résiduelles provenant de la CMM		
		tonnes	%	% de la CMM
Usine de triage Lachenaie (BFI Canada, Lachenaie)	970 000	750 000	77	30
Dépôt Rive-Nord (Groupe EBI, Sainte-Geneviève-de-Berthier)	615 000	225 000	37	9
Régie int. Argenteuil-Deux-Montagnes (Lachute)	432 114	175 000	40	7
Intersan (Sainte-Sophie)	1 040 803	575 000	55	23
Intersan (Saint-Nicéphore)	562 500	450 000	80	18
Total	3 620 417	2 175 000¹		87¹

¹ On ne connaît pas la destination de 13 % (325 000 tonnes) des matières résiduelles de la CMM

Le tableau 2 présente les capacités résiduelles des LES mises à jour par les directions régionales du MENV.

Tableau 2 : Capacité résiduelle des LES desservant la CMM

Lieux d'enfouissement sanitaire (exploitant et localisation)	Situation décembre 2002				
	Capacité autorisée (tonne)	Capacité résiduelle (tonne)	Quantités reçues (tonne/an)	% complété	Capacité résiduelle (année)
Usine de triage Lachenaie (BFI Canada, Lachenaie)	11 160 750	155 000	970 000	98,6	0,2
Dépôt Rive-Nord (Groupe EBI, Sainte-Geneviève-de-Berthier)	5 359 500	806 002	615 000	85	1,3
Régie int. Argenteuil-Deux-Montagnes (Lachute)	2 250 000	707 436	432 114	69	1,6
Intersan (Sainte-Sophie)	4 922 567	746 418	1 040 803	85	0,8
Intersan (Saint-Nicéphore) ¹	10 125 000	4 860 000	562 500	52	8,6
Total		7 274 856	3 620 417		2

¹ Ces données sont le reflet de la situation au mois d'octobre 2002, on peut supposer que la capacité résiduelle est légèrement inférieure en décembre 2003.

Le tableau 3 présente une mise à jour des projets d'agrandissement de certains lieux réalisée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales.

Tableau 3 : Projets d'agrandissement des LES desservant la CMM

LES	Capacité demandée	
	M m ³	M tonne
Usine de triage Lachenaie (BFI Canada, Lachenaie)	39,5	39,5 ¹
Dépôt Rive Nord (Groupe EBI, Sainte-Geneviève-de-Berthier)	10,5	7,9
Régie int. Argenteuil-Deux-Montagnes (Lachute)	14,3	10,7
Intersan (Sainte-Sophie)	11	8,3
Saint-Athanase (Compo Haut-Richelieu)	5,5	4,1
Total	80,8	70,5

¹ Le promoteur prévoit compacter les déchets pour obtenir une densité de 1 tonne/m³.

Il est important de mentionner que les données concernant le Complexe Environnemental St-Michel (CESM) exploité par la Ville de Montréal n'ont pas été considérées pour l'établissement du tableau 3. Ce lieu, à la suite de décision de l'administration municipale au cours de l'année 2000, ne reçoit que peu ou plus de matières résiduelles putrescibles. Il ne sert qu'à éliminer des matières d'origine ICI, des matériaux secs, des résidus volumineux, du fluff, du roc, du béton et de l'asphalte ainsi que des sols contaminés. Le LES CESM aurait en janvier 2003 selon la Direction régionale de Montréal, une capacité résiduelle de 900 000 tonnes ou moins de 1 an si l'achalandage est maintenu. La fermeture de ce lieu pourrait donc porter à la hausse la quantité de matières résiduelles à éliminer dans les autres lieux pour le territoire de la CMM. En supposant que les sols contaminés et les débris de construction

et de démolition sont dirigés ailleurs que dans des lieux d'enfouissement sanitaire, il y aurait environ 500 000 tonnes supplémentaires par année de matières résiduelles à éliminer dans les autres LES.

Dans l'évaluation de la capacité d'enfouissement disponible, il faut aussi tenir compte des besoins locaux de chacun des lieux (matières résiduelles provenant de l'extérieur du territoire de la CMM). Sur la base des données de population nous avons estimé que la quantité annuelle de matières résiduelles à éliminer pour la CMM est de 2,5 M tonnes (en excluant les matériaux secs). D'après les données du tableau 1, les 5 LES qui desservent la CMM permettent l'élimination de 3,6 M tonnes. Il y aurait donc environ 1,1 M tonnes de matières résiduelles de provenance locale soit environ 31 % de l'achalandage global de ces lieux.

Le tableau 4 fournit également de l'information sur 2 autres lieux soit celui de la Carrière Demix et de Sainte-Cécile-de-Milton. La Carrière Demix est un lieu à usage exclusif ne permettant pas d'éliminer d'autres matières résiduelles que les cendres résultant de l'incinération des boues provenant des installations de traitement des eaux usées de la Ville de Montréal. Sa capacité résiduelle autorisée est très faible en comparaison avec les besoins de la CMM. Cependant, ce lieu présente une capacité potentielle disponible de 14 millions de mètres cubes non autorisée.

Tableau 4 : État de situation des autres lieux sur et environnant le territoire de la CMM

Lieu d'enfouissement sanitaire (exploitant et localisation)	Situation en décembre 2002				
	Capacité autorisé (tonne)	Capacité résiduelle (tonne)	Quantités reçues (tonne/an)	% complété	Durée de vie utile (année)
Complexe environnemental Saint-Michel (Ville de Montréal) ¹	30 000 000	900 000	1 200 000	97	1-2 ²
Carrière Demix (Ville de Montréal) ³	1 060 000	260 000	64 000	75	4,3
Roland Thibault inc. (Sainte-Cécile-de-Milton) ⁴	2 025 000	392 000	21 000	81	18,6

1 Ce lieu ne reçoit plus depuis mai 2000 que résidus non putrescibles (résidus ICI, matériaux secs, fluff, roc, béton, asphalte, sols contaminés).

2 La Ville de Montréal a l'intention de réduire la quantité de matières éliminées à ce lieu en vue de prolonger sa durée de vie utile.

3 Ce lieu est à usage exclusif pour l'élimination des cendres résultant de l'incinération des boues provenant des installations de traitement des eaux usées de la Ville de Montréal.

4 Extrapolation des données de janvier 2002 en supposant un achalandage constant.

Enfin le LES de Sainte-Cécile-de-Milton est un lieu privé qui dessert une population locale. Il ne reçoit pas présentement de matières résiduelles en provenance de la CMM. La grande durée de vie utile de ce lieu est surtout associée au faible achalandage. La capacité résiduelle est également très faible en comparaison avec les besoins de la CMM.

2.1 Situation concernant les matériaux secs (janvier 2002)

Selon les données de RECYC-QUÉBEC, le territoire de la CMM a entre 620 000 tonnes et 700 000 tonnes de matériaux secs (débris de construction et de démolition) à éliminer chaque année.

On retrouve sur ce territoire 10 dépôts de matériaux secs (DMS) dont celui de Pierrefonds, l'un des plus importants, qui a été autorisé en 1998. Il faut également considérer le LES de la Ville de Montréal (CESM) qui depuis l'an 2000 favorise l'élimination des matériaux secs par une tarification préférentielle.

La capacité d'enfouissement pour la grande région de Montréal, incluant le DMS de Pierrefonds et le LES du CESM, devrait être suffisante pour au moins une dizaine d'années si nous incluons les efforts de récupération. En effet, la capacité restante des DMS des régions 6, 13, 14, 15, 16 et 17 est évaluée à plus de 12 M tonnes au 1^{er} janvier 2001 (voir annexe 2). Selon le Bilan 2000 de RECYC-QUÉBEC, ces régions (6, 13, 14, 15, 16 et 17) enfouissent annuellement environ 900 000 tonnes de matériaux secs. Dans le cas de la CMM uniquement, l'enfouissement de ces matières représente moins de 700 000 tonnes annuellement.

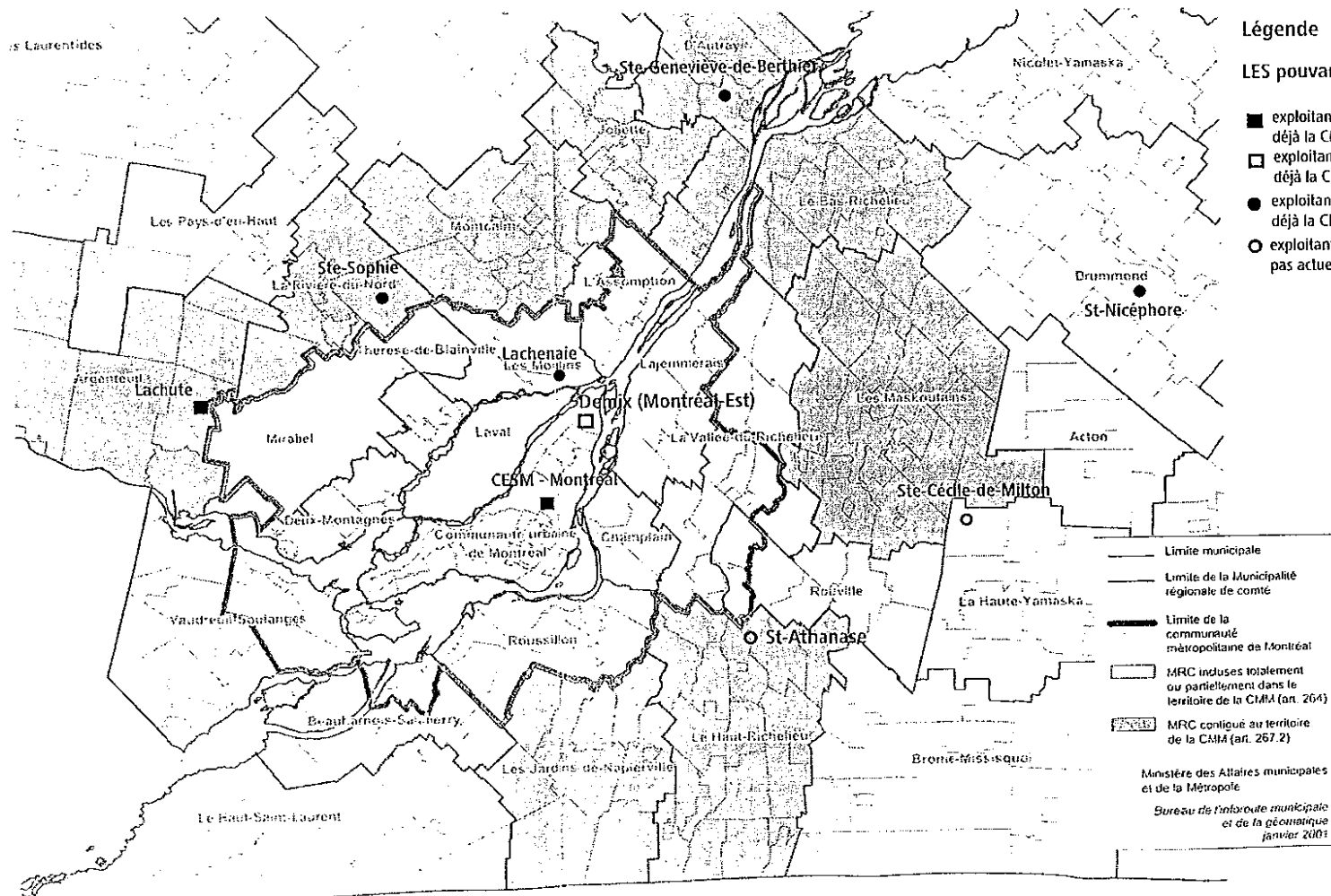
Quant aux besoins à long terme, ceux-ci seront affectés par l'adoption éventuelle du projet de règlement sur l'élimination des matières résiduelles qui viendra interdire toute implantation ou agrandissement des dépôts de matériaux secs. Ces matières devraient donc faire l'objet d'une plus grande valorisation, le reste devant alors être éliminé à un coût plus élevé dans un lieu d'enfouissement sanitaire. Néanmoins, la quantité à éliminer demeurera faible en comparaison avec les autres matières résiduelles.

Portrait de l'enfouissement dans les DMS des régions 6, 13, 14, 16 et 17 en date du 1^{er} janvier 2001

<i>DirReg</i>	<i>Nom</i>	<i>Adresse physique</i>	<i>Volume autorisé (t)</i>	<i>Volume complété (t)</i>
06	Compagnie Meloche inc.	Compagnie Meloche inc., 3125 boulevard Saint-Charles, Kirkland, partie des lots 143-5 et 143-6 du cadastre de la paroisse de Pointe-Claire	1 000 000	250 000
06	Les Entreprises environnementales de Pierrefonds inc.	lot 1 071 246, cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (Ville de Pierrefonds)	4 000 000	500 000
13	Ville de Laval (travaux publics et environnement urbain)	P 401, P 402, P 403, Cadastre de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, Laval 1975 Montée St-François, Laval <Québec	210 542	189 488
14	123907 Canada inc.	Ptie lots 486, 487, 489, 490, 491, 492 du cadastre de la paroisse Ste-Élisabeth dans la paroisse St-Félix-de-Valois	160 000	104 500

<i>DirReg</i>	<i>Nom</i>	<i>Adresse physique</i>	<i>Volume autorisé (t)</i>	<i>Volume complété (t)</i>
14	2845-5103 Québec inc.	Matériaux secs enrg., 2903, Montée Hamilton, Sainte-Julienne, H1Z 2C2, Partie lots 640 à 643 du cadastre de la paroisse de Sainte-Julienne	1 000 000	190 400
14	Entreprise G. Charbonneau Ltée (Lieu fermé, la capacité résiduelle doit servir à relocaliser l'excédent de matériaux secs éliminé en surplus de la capacité autorisée)	Entreprise G. Charbonneau Ltée, 511, Côte Terrebonne, Lots P-55, P-56 et P-57 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Louis de Terrebonne	670 000	656 600
14	Graymont (QC) inc. (Lieu à usage exclusif de la compagnie Graymont)	partie des lots 375, 378, 380, 381 et 382 du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Pierre 1300, rue Notre-Dame, Joliette, Québec J6E 3Z9	11 000 000	6 327 162
14	Les Entreprises Daniel Pimparé inc.	Lot 543, cadastre de Saint-Roch-de-L'Achigan	246 537	99 521
14	Sablrière Saint-Liguori inc. (Lieu complété et fermé depuis quelques années)	Sablrière Saint-Liguori inc., Lot P-6 du cadastre officiel de la paroisse, de Saint-Liguori	175 000	175 000
15	1348-1288 Québec inc.	Lot 19-B partie, Rang X, Canton Abercrombie Paroisse de Sainte-Adèle	162 000	113 400
15	268-6848 Canada inc. (Intersan)	Lots 457 et 459, Rang II, canton Chatham (muni. Chatham 514-562-9121	226 100	169 575
15	Ville de Sainte-Thérèse	Lots 548-10, 548-139, 549-1, 549-2, 549-3, 550-133, 550-134, 550-135 et des parties non subdivisées des lots 541, 546, 547, 548, 549 et 550, cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, Sainte-Thérèse	476 000	350 000
15	Wilfrid & Guy Dion inc.	P-577 cadastre officiel de la paroisse de Thérèse-de-Blainville, Boisbriand	720	576
16	2842-7979 Québec Inc.	Lots 13 et 14 du rang D du cadastre de la paroisse de Saint-Marc-sur-le-Richelieu, Saint-Amable	13 500	13 500
16	9007 5193 Québec inc.	5959, chemin Ridge, lot P-140, rang IV du cadastre du canton de Godmanchester, MRC Le Haut-Saint-Laurent	574 188	114 838
16	Armand Dufour	lot P-109, 515, rang Sainte-Marie, Saint-Sébastien	25 000	23 750
16	Danis Construction Inc.	Lots P32, P35, P36, du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph-de-Sorel, Sorel-Tracy	510 000	270 000
16	Enfouissement J.M. Langlois Inc.	lot 547-1, cadastre de la paroisse de La Prairie, La Prairie	2 200 000	1 300 000
16	Joly Construction Inc.	Lots P-81, P-82 et P-83 du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph-de-Sorel, Tracy	25 000	
16	Lambert Grenier	Lots P-189-2 et P-192-1 du cadastre de la paroisse de Sainte-Rosalie, Sainte-Rosalie	48 000	43 200

<i>Dir-Reg</i>	<i>Nom</i>	<i>Adresse physique</i>	<i>Volume autorisé (t)</i>	<i>Volume complété (t)</i>
16	Le Centre de rebuts Delson inc.	lots P13, P14, P15, P13-1, P14-1, P15-1, cadastre de la Paroisse Saint-Constant, 342, chemin Saint-François-Xavier, Delson	690 000	676 200
16	Les Carrières Thibault inc.	Lot 15a du cadastre de la paroisse de Sainte-Cécile-de-Milton 10è Rang Est Ste-Cécile-de-Milton, Québec, JOE 2C0	300 000	195 000
16	Les Entreprises A. Stabile et Fils inc.	lots 560-8 à 10, Cadastre de la paroisse de La Prairie, 3025, boulevard Taschereau, La Prairie	400 000	137 000
16	Lomex Inc.	Lots 187, 188, cadastre de la paroisse de Sainte-Rosalie, Sainte-Rosalie	52 500	52 500
16	Matrec Brossard, division de Services Matrec inc.	Lots P-155 et P-156, Brossard	855 000	328 600
16	Michel Girard	Lots 109, 110 du cadastre de la paroisse de Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot	32 000	4 000
16	Municipalité d'Otterburn Park	Lot 130-1074, Otterburn Park	10000	9 800
		Total	25 732 087	12 914 610



Légende

LES pouvant desservir la CMM

- exploitant public desservant déjà la CMM
- exploitant public ne desservant déjà la CMM
- exploitant privé desservant déjà la CMM
- exploitant privé ne desservant pas actuellement la CMM

— Limite municipale

— Limite de la Municipalité régionale de comté

— Limite de la communauté métropolitaine de Montréal

■ MRC incluses totalement ou partiellement dans le territoire de la CMA (art. 264)

▨ MRC contiguë au territoire de la CMA (art. 267.2)

Ministère des Affaires municipales et de la Métropole

Bureau de l'information municipale et de la géomatique

janvier 2001